

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2016

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2016

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5-6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SOLIDARITÉ MERCIER-EST

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SOLIDARITÉ MERCIER-EST, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SOLIDARITÉ MERCIER-EST au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

APSV comptables professionnels agréés inc.

APSV comptables professionnels agréés inc.¹

Montréal, le 26 mai 2016

¹ Par Caroline Pombert, CPA auditrice, CA

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016	2015
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Mission - Initiative montréalaise de soutien au développement social local		
Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux du centre-sud-de l'île de Montréal - Direction de la santé publique	19 272	19 084
Ville de Montréal - Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	18 613	18 613
Centraide	46 620	46 620
Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale	16 000	16 000
	100 505	100 317
Centraide		
Soutien à la concertation et à la planification des actions du milieu	75 000	75 000
	175 505	175 317
Démarches et projets		
Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux du centre-sud-de l'île de Montréal - Direction de la santé publique		
Écoles et milieux en santé	24 661	21 961
Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)	81 710	81 189
Quartier 21	-	29 167
Forum régional de développement social de l'Île de Montréal (note 4)	12 000	14 000
Ville de Montréal - Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve		
Revitalisation urbaine intégrée du secteur Mercier-Est	108 369	186 133
Imaginer, réaliser Montréal	21 014	-
Centraide		
Forum régional de développement social de l'Île de Montréal (note 4)	29 400	29 400
Fondation du Grand Montréal		
Forum régional de développement social de l'Île de Montréal (note 4)	10 000	-
Avenir d'enfants	260 463	254 421
Québec en forme	159 043	181 792
Soutien à l'action bénévole	3 500	2 500
	710 160	800 563
Dons et commandites	-	150
Intérêts et autres revenus	2 672	2 191
Cotisations des membres	1 750	1 355
	890 087	979 576

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016	2015
	\$	\$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	315 758	337 687
Transferts aux organismes mandataires (note 5)		
Avenir d'enfants	173 668	168 013
Québec en forme	93 009	125 793
Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)	79 667	79 159
Revitalisation urbaine intégrée	-	47 500
Écoles et milieux en santé	24 045	21 413
	370 389	441 878
Forum régional de développement social de l'île de Montréal (note 4)		
Centraide	29 400	29 400
Direction santé publique	12 000	14 000
Fondation du Grand Montréal	10 000	-
	421 789	485 278
Projets collectifs portés par la Table		
RUI - projets spéciaux	34 922	25 803
Projets Enfance-Famille	11 005	5 383
Frais d'évaluation / expertise	5 643	7 255
	51 570	38 441
Honoraires professionnels	14 786	9 902
Loyer	14 400	18 855
Frais de bureau	9 363	6 939
Activités et réunions	5 217	7 919
Entretien, aménagement et réparations	4 997	6 664
Communication, publicité et promotion	4 851	5 303
Télécommunications	3 837	3 422
Frais d'administration	2 730	3 048
Assurances	2 199	2 150
Amortissement des immobilisations	2 092	2 092
Petits équipements	1 478	2 146
Cotisations et représentation	1 349	1 529
Formation et développement organisationnel	931	324
	857 347	931 699
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	32 740	47 877

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016			2015
	Affecté (note 11)	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	20 263	70 522	90 785	42 908
Excédent des produits sur les charges	-	32 740	32 740	47 877
Utilisation de l'exercice (note 11)	(8 485)	8 485	-	-
SOLDE À LA FIN	11 778	111 747	123 525	90 785

SOLIDARITÉ MERCIER-EST


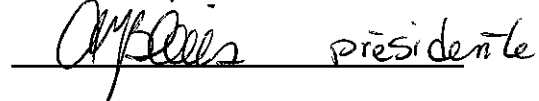
BILAN

AU 31 MARS 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	302 039	208 111
Épargne à terme, 0,5%, échéant en mars 2017 (0,5% en 2015)	22 829	22 682
Débiteurs (note 6)	16 926	15 191
Frais payés d'avance	1 470	1 182
	<u>343 264</u>	<u>247 166</u>
 IMMOBILISATIONS (note 7)	 3 835	 5 927
	<u>347 099</u>	<u>253 093</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	45 528	36 257
Revenus reportés	903	171
Apports reportés (note 10)	177 143	125 880
	<u>223 574</u>	<u>162 308</u>
ACTIF NET		
 AFFECTÉ (note 11)	 11 778	 20 263
NON AFFECTÉ	111 747	70 522
	<u>123 525</u>	<u>90 785</u>
	<u>347 099</u>	<u>253 093</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 12)

APPROUVÉ

 secrétaire-trésorière
 présidente

SOLIDARITÉ MERCIER-EST**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	32 740	47 877
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	2 092	2 092
	<u>34 832</u>	<u>49 969</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(1 735)	2 958
Frais payés d'avance	(288)	(1 182)
Créditeurs	9 271	(23 572)
Revenus reportés	732	(119)
Apports reportés	51 263	(86 420)
	<u>59 243</u>	<u>(108 335)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>94 075</u>	<u>(58 366)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des dépôts à terme et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(147)</u>	<u>(147)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	93 928	(58 513)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>208 111</u>	<u>266 624</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>302 039</u></u>	<u><u>208 111</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2016

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 4 octobre 1989. Il est un organisme à but non lucratif, enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance, et est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants:

- consulter et mobiliser les citoyens et les organisations oeuvrant dans Mercier-Est afin de participer collectivement au développement social, communautaire, environnemental et économique du quartier;
- soutenir l'identification des besoins de la communauté selon une vision de développement durable et agir en réponse à ces besoins;
- créer et développer des structures et des moyens facilitant la coopération intersectorielle et multiréseaux;
- soutenir l'identification des besoins communs des organismes communautaires qui interviennent dans le quartier et agir en réponse à ces besoins. Pour ce faire, assurer des mécanismes de concertation qui les regroupent;
- défendre et promouvoir les intérêts de la communauté de Mercier-Est, avec l'appui de ses membres et favoriser en ce sens la participation citoyenne, la prise de parole et l'exercice de la démocratie dans une perspective d'amélioration des conditions et de la qualité de vie de la population;
- réaliser, avec l'appui de ses membres, toute activité, action et projet dans le but d'atteindre les objectifs déterminés collectivement;
- offrir tout genre d'aide, de support, d'information, de formation, d'orientation et d'animation au profit de la communauté de Mercier-Est;
- recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour les fins ci-dessus mentionnées.

Les objets ne permettent cependant pas aux souscripteurs ou à leurs ayants droit de recevoir, sous quelque forme que ce soit, l'argent qu'ils auront versé à la Corporation; le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux; les objets de la Corporation ne lui permettent pas de se livrer, sur le territoire du Québec, à des activités qui tombent dans le champ d'exercice exclusif d'une profession en vertu d'une loi; sous réserve de la Loi sur l'enseignement privé et des règlements adoptés sous son autorité.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2016

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles et partenaires consacrent de nombreuses heures et de nombreuses ressources à chaque année, pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci ne sont pas comptabilisés aux états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode et la durée suivantes:

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Matériel informatique	Amortissement linéaire	4 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'épargne à terme et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3- RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme adhère à un régime de retraite interentreprise à prestations déterminées. Les cotisations patronales représentent 3% du salaire brut, alors que l'employé verse une cotisation équivalente pour constituer un fonds d'au moins 6% du salaire brut.

Le régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées puisqu'il n'est pas possible au prix d'un effort raisonnable d'obtenir la part des actifs, des obligations, de l'excédent ou déficit du régime appartenant spécifiquement à l'organisme.

La charge encourue par l'organisme est présentée aux résultats sous la rubrique Salaires et charges sociales.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Cotisation - régime de retraite	<u>7 705</u>	<u>8 060</u>

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2016

4- FIDUCIE - FORUM RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Depuis 2013, l'organisme était fiduciaire des fonds pour le Forum régional de développement social de l'île de Montréal. L'entente a pris fin le 31 mars 2016.

5- TRANSFERTS AUX ORGANISMES MANDATAIRES

L'organisme, en tant que table de concertation, est fiduciaire de divers programmes de subventions. Des ententes ont été signées avec chacun des mandataires pour la réalisation des activités prévues. Les mandataires pour l'exercice courant sont:

- L'Antre-Jeunes de Mercier-Est (Écoles et milieux en santé, Québec en forme)
- Le service des loisirs Sainte-Claire (Avenir d'enfants, Québec en forme)
- La Maison des Familles de Mercier-est (Avenir d'enfants, SIPPE, Québec en forme)
- Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur (Québec en forme)
- Les loisirs Longue Pointe (Avenir d'enfants)
- PITREM (Avenir d'enfants)
- SÉSAME (Québec en forme)

6- DÉBITEURS

	2016	2015
	\$	\$
Subventions à recevoir	13 067	10 315
Taxes à la consommation	3 810	4 665
Comptes à recevoir	49	211
	16 926	15 191

7- IMMOBILISATIONS

	2016		2015	
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
\$	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	8 368	4 533	3 835	5 927
	8 368	4 533	3 835	5 927

8- MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit d'un montant maximal de 5 000\$, portant intérêt au taux de 11,2%. La marge de crédit était inutilisée au 31 mars 2016.

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2016

9- CRÉDITEURS

	2016	2015
	\$	\$
Salaires et vacances	28 755	19 423
Fournisseurs et frais courus	15 107	15 912
Sommes à remettre à l'État	1 666	922
	45 528	36 257

10- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et, en vertu d'affectations d'origine externe, destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2015	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2016
	\$	\$	\$	\$
Ville de Montréal - Revitalisation urbaine intégrée du secteur Mercier				
Est et plan directeur	58 926	98 051	108 369	48 608
Québec en forme	45 724	165 640	159 043	52 321
Avenir d'enfants	21 230	286 461	260 463	47 228
Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux du centre-sud- de l'île de Montréal - Quartier 21	-	25 000	-	25 000
Imaginer, réaliser Montréal	-	25 000	21 014	3 986
	125 880	688 621	637 358	177 143

11- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Lors de l'exercice terminé le 31 mars 2015, le conseil d'administration avait résolu d'affecter un montant de 20 263\$ pour l'embauche d'une ressource humaine à temps plein, dont 8 485\$ a été utilisé au cours de l'exercice.

12- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

En vertu d'un bail échéant en juin 2017, l'organisme s'est engagé à effectuer des versements minimums futurs totalisant 18 018 \$ pour ses locaux. L'organisme s'est aussi engagé en vertu d'un contrat de location de photocopieur échéant en 2018 à effectuer des versements minimums futurs totalisant 4 250 \$ taxes en sus.

Les versements minimums exigibles des prochains exercices sont les suivants:

	\$
2017	15 900
2018	5 118
2019	1 250

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2016

13- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est apparenté à l'organisme Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur (YQQ) car la directrice générale siège sur le conseil d'administration de l'organisme. Au cours de l'exercice, l'organisme, en tant que fiduciaire du projet Saines habitudes de vie, a versé une contribution de 37 165 \$ (80 088 \$ en 2015) à l'organisme YQQ.

L'organisme est apparenté à l'organisme Sésame car le directeur général siège sur le conseil d'administration de l'organisme. Au cours de l'exercice, l'organisme, en tant que fiduciaire du projet Saines habitudes de vie, a versé une contribution de 23 675 \$ à l'organisme Sésame.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie convenue entre les parties.

14- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt sur les dépôts à terme à taux fixe qui l'assujettissent à un risque de juste valeur.